



La Lettre de MINERVE

La lettre trimestrielle de Minerve est éditée par l'Association de l'Enseignement Militaire Supérieur, Scientifique et Académique



Lettre n° 44 – Décembre 2019

Éditorial du Président

Le Général de corps d'armée Jean-Tristan VERNA.
Sursum Corda!

Me voici devant la page blanche de mon dernier éditorial de la Lettre de Minerve, le 28^{ème} si j'ai bien compté! Car déjà sept ans que j'ai eu ce bel honneur et ce grand plaisir d'œuvrer pour une association dont je quitterai la présidence en février prochain avec un pincement au cœur, mais sans état d'âme, puisqu'il faut bien un jour «passer à autre chose»!

Ce n'est pas à moi de tirer un bilan de ces dernières années. Tout au moins, je ne pense trahir, ni le bureau de l'association, ni son conseil d'administration, en écrivant que nous avons pu maintenir l'essentiel: une information régulière de nos adhérents au travers d'une lettre de qualité et régulière, des relations étroites avec le commandement en dépit des restructurations successives des organismes d'enseignement supérieur de l'armée de Terre, une contribution reconnue au rayonnement de l'EMSST et des officiers qu'il forme.

Cependant, je reste pessimiste sur le devenir de l'association. En dépit de tous les efforts déployés depuis une dizaine d'années pour renouveler ses effectifs, force est de constater que le sang neuf n'arrive plus. Le nombre d'adhérents diminue toujours, le bureau souffre de la moyenne d'âge élevée des quelques bénévoles qui se dévouent au fonctionnement courant, et, bien symbolique, aucun des officiers qui auraient pu me succéder n'a accepté de dégager du temps pour Minerve. Quand une association «d'anciens élèves» n'arrive plus à recruter dans les générations nouvelles et se ferme sur la mémoire d'un nombre limité de très anciens, se pose alors inévitablement la question de son existence! N'étant pas moi-même issu de l'EMSST, je n'ai pas estimé avoir la légitimité pour poser explicitement cette question... Mais elle est devant nous.

C'est d'autant plus dommage, que je suis persuadé que l'EMSST a besoin de Minerve. Besoin pour quelques procédures de nature administrative que les structures étatiques ne savent pas mettre en place facilement, besoin pour soutenir les stagiaires dans certains moments de leurs scolarités, mais surtout besoin pour témoigner de la plus-value que l'EMSST apporte aux armées.

L'EMSST est en effet une «pépite» de l'armée de Terre, qui rapporte beaucoup en compétences pour un coût au demeurant très

faible lorsqu'on le replace dans l'ensemble des budgets consacrés à la formation des officiers.

Le vivier des lauréats de l'EMSST vient enrichir un fonds de compétences humaines forgé initialement par la formation militaire et l'expérience du commandement et des opérations. Il apporte aux armées la capacité de maîtriser les nouveaux domaines de la conflictualité. Il permet d'aborder en parfaite connaissance de cause les aspects les plus complexes des opérations militaires du XXI^{ème} siècle. Il garantit de pouvoir préparer l'avenir des armées en dépit de toutes les incertitudes qui pourraient brider les prises de décisions majeures.

Par leurs formations et les expériences qui en découlent, les officiers issus de l'EMSST contribuent très fortement aux valeurs qui doivent caractériser un corps d'encadrement de haut niveau, et – aussi – marquer la singularité d'un encadrement militaire: l'ouverture d'esprit et la volonté de toujours rester au niveau des enjeux, l'engagement personnel et le don de soi, le sens de l'action collective, chacun à sa place mais chacun indispensable et reconnu comme tel.

Au moment où «l'esprit guerrier» redevient un marquant fort de notre communauté, comment ne pas le retrouver dans la cohorte que forme chaque année l'EMSST? Il faut être un vrai guerrier pour accepter, la trentaine bien sonnée, de se pencher à nouveau sur «de noirs bouquins», pour aller se confronter à des milieux universitaires et professionnels exigeants, pour s'attaquer aux dossiers souvent les plus arides qui animent les états-majors, tout en vibrant toujours au son de la fanfare et en rêvant chaque jour de «plaies et bosses» sous les plis d'un drapeau glorieux!

À défaut d'avoir usé mes fonds de culotte sur les bancs de l'EMSST, j'ai beaucoup appris de tous les brevetés et diplômés qui m'ont entouré et aidé au cours des dernières années de mon parcours d'active. C'est à ces officiers que j'ai souhaité «renvoyer l'ascenseur» en prenant la tête de leur association. Au moment où je la quitte (la tête, pas l'association!), qu'ils soient assurés de ma fidélité.

En cette fin d'année, il nous faut d'abord rendre hommage à nos camarades tombés au Mali récemment, et avoir une pensée forte pour leurs familles à l'approche de Noël. Je vous souhaite cependant de belles fêtes, et je forme le vœu que 2020 apporte le meilleur à chacun de vous et à ceux que vous aimez.

B
O
N
N
E
&
H
E
U
R
E
U
S
E
A
N
N
É
E

Le mot du Directeur général

Le Général de division André VAR

En cette fin d'année, outre les vœux de bonheur et de santé que traditionnellement nous échangeons, revient la période des bilans. Minerve n'y échappe pas et je vous annonce en primeur la tenue de notre assemblée générale le 13 février 2020 à 14h30, en amphithéâtre LOUIS de l'École militaire. Celle-ci est particulièrement importante car nous devons trouver un remplaçant à notre Président qui nous a annoncé il y a un certain temps déjà sa démission. De plus, ce ne sont pas moins de 7 administrateurs qui arrivent en fin de mandat et qu'il convient de renouveler. Si vous disposez d'un peu de temps libre, je vous incite à le consacrer à Minerve qui en a bien besoin en vous portant volontaire, toutes les bonnes volontés sont bienvenues. Faites-vous connaître rapidement et n'hésitez pas à nous contacter pour mieux appréhender les besoins que vous pourriez satisfaire.

Je vous encourage donc à venir nombreux à l'AG pour élire les nouveaux administrateurs de l'association et apporter du sang neuf au bureau exécutif. Cette AG sera également l'occasion de vous présenter en avant-première le nouveau site Internet de Minerve, que nous sommes en train de développer pour moderniser notre image en apportant de meilleurs services et pour accroître la sécurité de nos données. Vos avis et réactions nous seront très utiles.

Cette assemblée générale sera suivie d'un cocktail amical qui nous permettra également de rencontrer nos «jeunes» et les amis de Minerve dont des représentants de la Fondation du CSF, notre fidèle sponsor. Nous espérons vous y voir nombreux.

Nouvelles de l'EMSST

Par le Colonel Jean-Michel FOUQUET, commandant l'EMSST

Le cycle académique 2019-2020, désormais bien entamé, s'inscrit dans l'élan des actions initiées au cours des deux dernières années.

À l'occasion d'une précédente édition de la lettre de Minerve, j'ai eu l'occasion d'évoquer les conséquences de l'ouverture du concours du diplôme technique (DT) par la voie des épreuves (DT/E) aux officiers sous contrat.

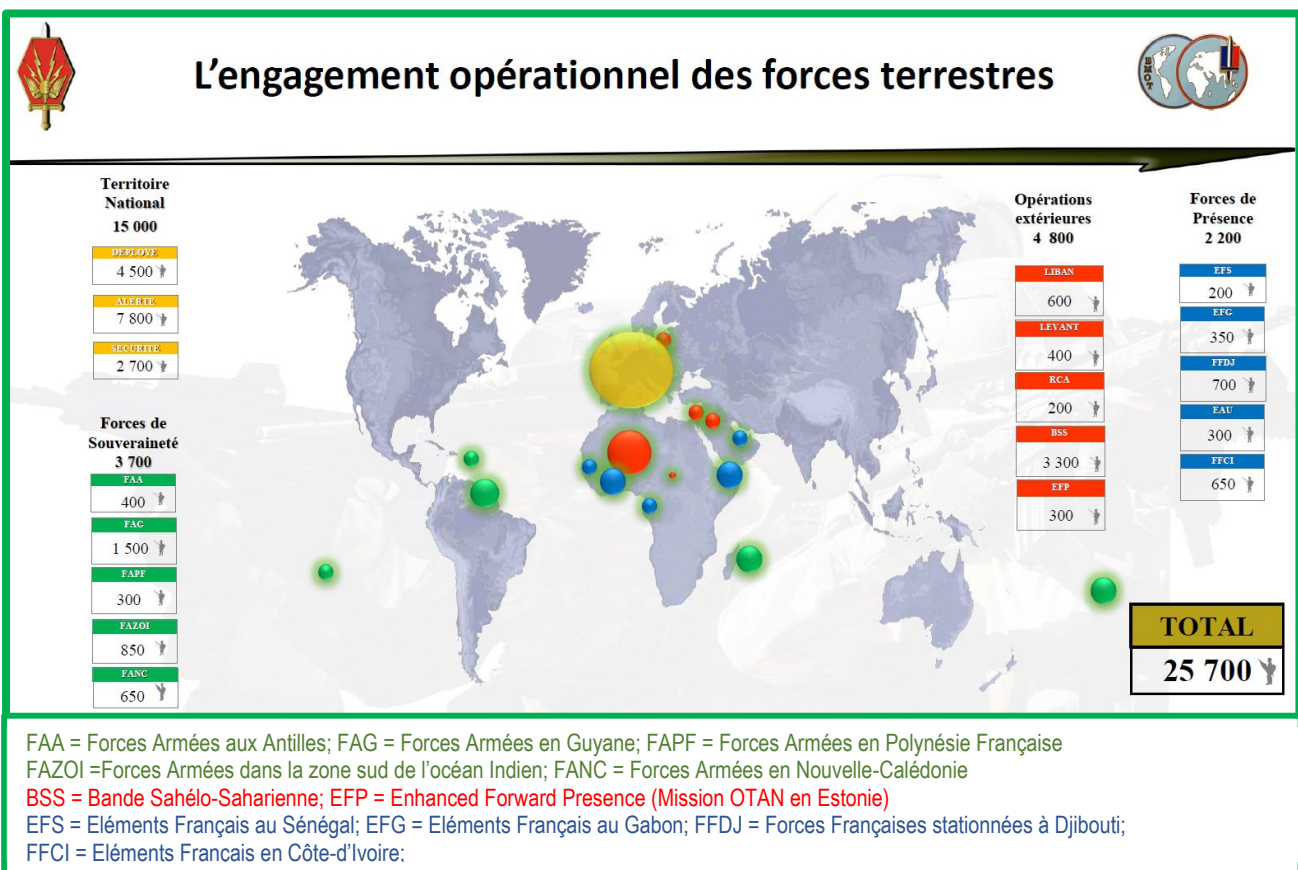
Les estimations laissaient entrevoir une forte augmentation des candidats à préparer (210 candidats annuels, en régime entretenu, à compter de 2021) et un taux de sélection de l'ordre de 40%.

Ces tendances semblent se confirmer même si ce premier exercice fait état d'une forte érosion du nombre de candidats au cours de la phase de préparation au concours du DT/E. En effet, ce sont 160 officiers qui se sont déclarés candidats au dit concours alors que 105 ont participé à la première période d'enseignement dirigé (une période d'enseignement dirigé est une période de cinq jours ouverts durant lesquels les candidats d'une des trois options — sciences de l'homme et relations internationales, sciences de l'ingénieur, sciences de la gestion — bénéficient de cours présentiels en mai-juin et tandis que seulement 71 d'entre eux ont été convoqués à la seconde période d'enseignement dirigé (La convocation à la seconde PED est subordonnée à une assiduité minimale dans les travaux d'enseignement à distance et le renvoi d'au moins un devoir sur les 3 demandés dans chacune des quatre matières de l'option considérée) en octobre-novembre.

Au-delà de ces considérations relatives aux filières « usuelles » de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, les travaux se poursuivent dans le cadre de la montée en puissance du diplôme technique de la filière emploi des forces (DT EMP). En effet, afin de constituer un vivier d'experts dans le domaine de la planification et la conduite des opérations, le conseil de perfectionnement de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de Terre, présidé par le major général de l'armée de Terre, a validé la création de ce DT qui sanctionnera un cycle de formation en alternance de deux années.

D'une durée de 37 à 42 semaines, le DT EMP devrait se composer d'un socle commun (20 semaines de stages existant au catalogue annuel des formations, complétées par 10 semaines d'enseignement de la tactique) et d'une formation individualisée de 7 à 12 semaines, en fonction des compétences déjà détenues par l'officier stagiaire.

Après une phase expérimentale en 2020-2022 (5 officiers sélectionnés par la voie du titre) et une phase de transition en 2021-2023 (12 officiers recrutés par les deux voies, titre et épreuves), la formation normée atteindra un flux annuel de 15 à 20 officiers-stagiaires à compter du 2022-2024. Une évaluation sera tirée des deux premières phases et permettra d'adapter la formation.



Le mot du Rédacteur en chef

Le Général Marc THÉRY

Chers Lecteurs, ce dernier numéro de 2019 clôt une année bien remplie.

2020 est presque là. Elle verra le bureau de Minerve remanié avec le passage de témoin du Général de corps d'armée Verna président depuis 7 ans à son successeur, qui sera désigné à notre AG de février. Moi aussi, je quitterai ma mission de rédacteur en chef en juin prochain après 5 ans de présence. **Je lance dès à présent un appel** aux volontaires afin que ma relève soit assurée dans les meilleures conditions. Il faudra poursuivre la route pour que notre Lettre reste à sa manière, l'expression des liens indéfectibles qui unissent Anciens et Jeunes de l'EMSST. Merci d'avance!

Je vous souhaite à tous et à vos familles un joyeux Noël et une heureuse et riche nouvelle année.

En stage à l'ENA

Par le Chef d'escadron Antoine VALLET, stagiaire à l'École nationale d'administration

Employé sur les bancs étudiants pour désigner l'encadrement et plus largement l'administration, le mot «strasse» évoque souvent la dichotomie entre l'exécutant et le décideur. Sentiment gaulois de remise en perspective de l'autorité sans pour autant la contester, manifestation étudiante de distanciation vis-à-vis du sachant, réaction du soldat face au commandement, le mot est passé dans le langage courant pour discourir sur «ceux qui administrent». C'est d'ailleurs un retour aux origines, «strass» venant de «administration», c'est à dire ceux qui ont l'action d'administrer, de servir.

Depuis la rentrée scolaire 2019, strasse militaire et administration sont réunies à l'École Nationale d'Administration. Deux officiers supérieurs de l'armée de Terre suivent une scolarité à l'école d'application de la haute fonction publique. Le choix de la DRHAT d'envoyer des officiers lauréats du concours de l'École de guerre a été motivé par la maturité et l'expérience qu'ils pouvaient apporter, en termes de commandement, de gestion de projet ou de gestion de crise. C'est le choix qui avait été posé par la Gendarmerie l'an passé (à la différence près que la scolarité passée à Strasbourg pour les gendarmes équivalait à l'École de Guerre).

Ce cursus de onze mois de cours dense, riche et exigeant est partagé avec les élèves étrangers du cycle international long (30% d'une promotion). Il correspond à la dernière année de formation des 80 énarques de la formation initiale, après une première année de stages. Composée de trois modules, la scolarité des officiers débute par un mois de mise à niveau sur les institutions et les politiques publiques. Le second bloc de formation immerge les stagiaires durant trois mois en préfecture, auprès du représentant de l'État. Enfin, le semestre final repose sur un ensemble de cours spécifiques, oscillant entre le management et la résolution de dossiers, la négociation et l'innovation, ou encore la pratique sportive et les langues.

Cette année sans congés, assortie à un travail de fond permanent, permet de renforcer les liens entre les Armées et l'Administration. La connaissance mutuelle et l'enrichissement réciproque de ces deux facettes que constituent ces serviteurs de l'État sont essentiels. Les archives de l'ENA montrent qu'un partenariat entre les élèves fonctionnaires et militaires existe depuis au moins la fin des années 60, sous forme de voyages d'études, d'auditions, de reportages ou de journées dédiées. Clin d'œil de l'histoire, l'ENA avait d'ailleurs été créée au lendemain de la seconde guerre mondiale par le Gouvernement provisoire de la République française, alors présidé par le Général de Gaulle, lui-même saint-cyrien. Les restructurations actuelles de l'ENA rejoignent ces préoccupations, qui vont dans le sens des transformations de l'appareil d'État et d'une meilleure reconnaissance par les Français de l'intérêt d'avoir des hauts fonctionnaires qui servent la France.

Loi de programmation militaire 2019-2025 et consécration du domaine cyber

Par le Chef de bataillon Lionel BOLLEY qui est en scolarité MBA de stratégie et intelligence économique, à l'École de guerre économique de Paris.

La prise en compte du domaine cyber et des problématiques qui lui sont liées est récente. Il a été reconnu de manière officielle en 2008, en tant que concept, il y a maintenant 10 ans dans le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. Cette première prise de conscience a permis la création en 2009 de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). En 2013, le cyber a été érigé en priorité nationale à l'occasion de la publication d'un nouveau Livre Blanc. Aujourd'hui, en qualité de «méta-espace» englobant tous les autres, il fait l'objet d'une attention prioritaire et permanente dans le domaine militaire. La revue stratégique de cyberdéfense, publiée par le Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale (SGDSN) début 2018, ainsi que l'actualité internationale rappellent le niveau élevé et complexe de la menace cybernétique.

En effet, nul ne contestera l'extension du cyberspace à l'échelle planétaire et de fait, la mise en place simultanée d'une dépendance et d'une vulnérabilité numérique de nos outils militaires. Ce constat impose la réalité des potentiels risques d'attaque sur les systèmes électroniques équipant nos systèmes d'arme et en conséquence le développement de capacités de cyberdéfense adaptées. La cyberdéfense, véritable «bouclier» des fonctions stratégiques françaises représente donc un enjeu majeur de souveraineté nationale. C'est pour ces raisons que la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2019-2025 permet de réunir les conditions nécessaires à la progression des capacités cyber de notre pays. Un effort financier de 1,6 milliards d'euros sera consacré par la nation pour atteindre les objectifs fixés.

De manière concrète, la LPM 2019-25 adapte, d'une part, la posture française en matière de détection des cyber-attaques, et, d'autre part, permet sur le plan opérationnel, l'extension aux cyber-combattants de «l'excuse pénale» dont bénéficient tous les militaires français dans le cadre de l'accomplissement de leur mission. En complément, elle n'omet pas d'acter la prise en compte permanente de la menace par la mise en œuvre d'une «posture permanente cyber» (PPC), et en imposant nativement sa réalité lors des différents cycles de vie des systèmes d'armes militaires.

La mise en place de moyens efficaces de détection d'une cyber-attaque marque la volonté française de renforcer la résilience de ses réseaux et systèmes d'information et de communication vis-à-vis d'une offensive «numérique» menée à partir du territoire national ou de l'étranger. Ces moyens de détection doivent permettre aux systèmes numériques des autorités publiques et des opérateurs d'importance vitale (OIV) de détecter au plus tôt une offensive informatique et ainsi mettre en œuvre les mesures de protection adaptées à la situation. Cette logique protectrice est identique pour les systèmes utilisés par les particuliers et les entreprises en raison du degré élevé de numérisation et donc de dépendance globale de notre société vis-à-vis des systèmes informatisés.

Cette mise à niveau des capacités nationales de détection d'attaques informatiques en perpétuelle évolution sont désormais permises par la LPM. Les dispositions proposées favorisent avec les acteurs concernés, une démarche partenariale reposant sur le volontariat. Elles permettront aux opérateurs de communications électroniques de mettre en œuvre au sein des réseaux dont ils ont la responsabilité, dans un cadre légal adapté, des dispositifs de surveillance et de détection d'une cyber-attaque. L'ANSSI pourra également mettre en œuvre ces outils à des fins de protection des systèmes d'information des autorités publiques ou des OIV.

Par ailleurs, la nouvelle LPM permet une intégration pleine et entière de l'action cyber et des cyber-combattants dans le champ de la confrontation militaire et notamment dans le cadre des opérations extérieures..



En effet, grâce à l'extension de l'«excuse pénale» aux cyber-combattants, il est désormais acté qu'en matière de lutte informatique offensive, de nouvelles capacités d'action, intégrées à la chaîne de planification et de conduite des opérations, seront systématiquement déployées en appui de la manœuvre des armées.

Pour atteindre ces objectifs opérationnels un accroissement de la ressource humaine s'impose. Les capacités des armées en matière de prévention, de détection et d'attribution des cyberattaques se verront donc renforcées par la création de 1.500 postes sur la période 2019-2025. Ces effectifs se verront répartis dans le domaine de la cyberdéfense et de l'action dans l'espace numérique et alimenteront à hauteur de 1.000 personnels les rangs des cyber-combattants. Cet effort permettra de disposer à termes de 4.000 personnes pour armer la force cyber de l'État français. Sur le périmètre «cyberdéfense», environ 500 postes relèveront du chef d'état-major des armées (CEMA) et seront donc placés sous l'autorité du commandement de la cyberdéfense (COMCYBER).

La permanence et l'accroissement probable des menaces cyber, ont entraîné la décision d'adopter une «posture permanente cyber» (PPC). Cette posture de protection vient compléter les traditionnelles postures de sécurité maritime et aérienne. Placée sous le contrôle opérationnel du COMCYBER, la PPC regroupe l'ensemble des mesures prises pour assurer la défense des forces armées dans le cyberspace, en temps de paix comme de crise, ou de guerre (détecter les menaces, sécuriser les déploiements des forces, contrer et faire cesser les agressions informatiques ou informationnelles). La mise en place de cette PPC consommera 139 personnes. Ces dernières renforceront le COMCYBER, le centre d'analyse et de lutte informatique défensive (CALID) et le centre interarmées des actions sur l'environnement (CIAE). D'autres effectifs auront pour vocation de renforcer dans le même but les centres opérationnels de sécurité des armées (SOC: Security operation center) et la 807^{ème} compagnie de transmissions.

Sur le plan des équipements militaires, la nouvelle LPM impose à juste titre la nécessité d'intégrer la question de la cybersécurité lors des phases de conception, de production et de maintenance des armes et systèmes associés qui seront mis en œuvre par les forces armées. Désormais, l'aspect cyber sera pris en compte de manière native dans les programmes d'armement afin de les protéger au mieux contre l'évolution de cette menace. Cette mesure s'impose dans un environnement de combat toujours plus numérisé et interconnecté. Le seuil de vulnérabilité devra donc être maintenu au plus bas.

En conclusion, il apparaît donc que cette nouvelle LPM permet d'attribuer à la «stratégie cyber» nationale des moyens financiers et juridiques ainsi que des dispositifs opérationnels mieux adaptés au niveau de la menace à laquelle la France doit désormais faire face. Néanmoins, il apparaît nécessaire d'aller plus loin par l'adoption d'une «loi cyber» permettant de dépasser le cadre de la LPM et à terme de combler les imperfections actuelles du dispositif national.

Les combattants d'origine maghrébine durant la Grande Guerre

Par le Capitaine Latifa IDBOUCHMAL en scolarité DT de langue arabe à l'INALCO.

L'auteur a fait ses premiers pas en tant que Volontaire Aspirant de l'Armée de Terre.

OSC en 2003 elle intègre le corps des officiers des armes au titre de l'article 15.2 en 2006 dans l'artillerie.

Alors que l'Europe se prépare à entrer dans la Première Guerre mondiale, la France fait appel aux combattants indigènes, présents dans ses colonies, pour participer à l'effort de guerre. Ces troupes coloniales sont considérées comme «des forces importantes, tant en raison de leurs effectifs que de leurs qualités exceptionnelles». Les Bey d'Algérie, de Tunisie et le Sultan du Maroc acceptent de contribuer à l'effort de guerre tant en hommes qu'en produits agricoles. 175.000 à 180.000 Algériens sont mobilisés auxquels s'ajoutent 40.000 à 45.000 Marocains et 85.000 Tunisiens.

Le gouvernement français est contraint d'imposer le service militaire obligatoire et une véritable «chasse à l'homme» s'ensuit. Cette mobilisation ne s'est pas faite sans heurt obligeant le gouvernement à remettre de l'ordre dans certaines régions comme dans le Sud algérien et les Aurès. La répression fut terrible. La France renonce ainsi à la conscription et recourt au volontariat. Mais lorsque ces «volontaires» inexpérimentés se trouvent sur le front en août 1914, confrontés aux terribles conditions du combat mais aussi du climat du Nord de la France, de la faim et du déracinement, leur réaction est souvent la fuite s'ils n'ont pas péri. La bataille de l'Ourcq et les combats sur l'Yser ou sur le front de l'Oise sont dévastateurs.

À la demande du Général Foch, des régiments de tirailleurs algériens sont décimés, comme la 15^{ème} compagnie du 8^{ème} tirailleur qui refuse de monter en ligne le 15 décembre 1914.

Parallèlement à cette mobilisation, un appel à la guerre sainte contre la France a été lancé par le khalife Mehmed V (Mehmed V est le sultan ottoman et calife de l'Islam du 27 avril 1909 au 3 juillet 1918) en novembre 1914.

Néanmoins, la majorité des soldats musulmans se conduisent au front avec courage aux côtés des combattants français soumis aux mêmes dures conditions de vie. Gilbert Meynier (1942 -2017, historien français, spécialiste de l'histoire de l'Algérie) a écrit «l'ordre militaire leur parut plus égalitaire que l'ordre colonial».

À la fin de quatre années de conflit, le bilan est lourd pour les «poilus des colonies» dont les pertes sont comparables à celles des métropolitains..



Dans les rues d'Amiens Tirailleurs marocains, surnommés par les Allemands «les hirondelles de la mort»

En immersion dans la langue de Shakespeare au cours de la scolarité du Brevet Technique

Par le Général de corps d'armée Philippe HOUBRON, ancien rédacteur en chef des Cahiers du CDEC

Septembre 1987: avec 2 sapeurs et 1 transmetteur je franchis les portes de l'École nationale supérieure des Mines de Nancy (ENSMiN). Ayant en effet réussi les épreuves d'accès à l'ESG par la voie de l'EMSST-SI nous commençons donc une scolarité qui à l'époque durait en général 4 ans (2 pour l'EMSST puis 2 pour l'ESG).

Admis sur titre en deuxième année, comme dans les autres écoles formant de futurs BT, nous savons par nos anciens que les débuts seront éprouvants car il va nous manquer tous les cours théoriques de la première année (je frémis encore en pensant aux premiers cours d'algorithmique ou d'analyse numérique!). Mais nous sommes confiants grâce à notre travail au cours d'une excellente préparation organisée par l'EMSST.

L'École compte une centaine d'étudiants par promotion, dont 10 à 15% admis sur titre. Le directeur des études nous rappelle, ou plutôt nous apprend, que le **diplôme de fin d'études est subordonné à la bonne connaissance de deux langues étrangères, dont en priorité l'anglais** et, hélas, qu'il va falloir subir un test d'évaluation de niveau.

Nous avons comme tous les étudiants de France de l'époque (c'est peut-être encore vrai) un niveau d'anglais très moyen (et je parle de la première langue!) et donc ne sommes bien entendu pas titulaires du certificat militaire du 1^{er} degré. Peut être capables de traduire un texte simple, nous sommes cependant inaptes à soutenir une conversation parce qu'entre autres l'expression orale ne nous a jamais été familière et que la peur du ridicule nous tétanise!

Le test est calqué sur le FCE (First Certificate of English) dit «First of Cambridge», reconnu internationalement. Il comprend une épreuve de lecture-discussion, une de traduction, une de compréhension orale, et une de conversation. La plupart des étudiants «classiques» l'ont déjà réussi en première année. Contrairement à eux, les résultats dans notre groupe sont dans l'ensemble catastrophiques. La direction des études décide donc:

- Que nous constituerons un groupe spécifique dirigé par le chef du cours langues en personne;
- Que, de manière exceptionnelle et vu notre niveau d'anglais, la connaissance d'une 2^{ème} langue ne nous sera pas demandée;
- Que l'objectif est de réussir à tout prix le FCE, pour d'évidentes raisons.

Nous devenons de plus en plus à l'aise dans de nombreuses matières, excepté l'anglais malgré de légers progrès. Trois heures par semaine à côtoyer Shakespeare ne suffisent manifestement pas et la réussite au FCE paraît très incertaine.

Aussi, notre professeur ne prévoit de nous faire passer l'examen qu'à la prochaine rentrée à charge pour nous de parfaire notre niveau pendant les vacances d'été par tout moyen à notre convenance.

L'EMSST, informée par l'ENSMiN de nos chances d'échec au FCE, va se charger du «tout moyen à notre convenance» en nous faisant suivre une session spéciale à l'École interarmées du renseignement et des langues (EIREL) durant tout le mois d'août. Même si nous râtons d'être privés de la moitié de nos vacances nous sommes bien conscients que nous avons une occasion unique de rattraper notre retard.

L'accueil de l'EIREL est plutôt froid car, fermée pour les vacances, l'École a dû rouvrir pour nous seuls, réactiver le mess, l'hôtellerie, etc. Sur un ton mi-figue mi-raisin, on nous explique que nous sommes des personnages «importants» et que Paris a demandé que tout soit mis en œuvre à notre profit. Le corps professoral (appelés du contingent, professeurs civils et vacataires), par contre, est ouvert et sympathique. Ils ont parfaitement compris qu'il faut nous désinhiber et que le seul moyen est l'immersion totale.

Immersion totale...Le ridicule ne tuant pas, interdiction de s'exprimer en français, y compris à table. Priorité à la compréhension et à l'expression orale, l'écrit étant réduit à quelques thèmes avec rappels de grammaire usuelle. Toute la panoplie est utilisée (films en VO, écoute de chansons, discussions encadrées sur des thèmes divers, restitutions de conversations enregistrées, appels téléphoniques) à raison de 6 heures par jour, tout en évitant soigneusement la saturation. Il nous est demandé de parler simplement, de ne pas se bloquer sur l'intonation, de faire des phrases courtes...Des visites touristiques sont organisées en anglais. J'ai ainsi un souvenir ému de celle de la brasserie Kronenbourg (!!!)... Au bout d'un mois nos professeurs se déclarent très satisfaits; mais bien que nous sentant un peu moins coincés nous restons sceptiques.

Au retour à l'ENSMiN, notre professeur de langues se montre tellement surpris de nos progrès qu'il programme le fameux test FCE pour le mois suivant. Nous le réussissons tous et un an plus tard, à l'ESG, nous réussissons également notre certificat de langue du 1^{er} degré (écrit et oral), qui, lui, nous semblera plus facile que le «First of Cambridge».

I don't claim to fluently speak English, mais je dois à cet épisode d'avoir dépassé le stade du «globish» et acquis la capacité de m'exprimer avec suffisamment d'aisance. Grâce à cela, j'ai pu, au fil de ma carrière, dialoguer avec les équipes de l'US Army dans le cadre du transfert des logiciels de simulation numérique JANUS et BBS, participer à des groupes de travail capacitaires européens, échanger avec mes homologues des armées amies, et enfin, peut-être le plus important, commander sans difficultés linguistiques particulières la brigade nord-est au Kosovo, dont l'anglais était la langue de travail. Bref, une honnête carrière d'officier, aussi bien en état-major que dans les forces.

Je sais, pour en avoir commandé en opérations, que nos jeunes officiers sont dans ce domaine bien meilleurs que nous ne l'étions. Cela montre que les leçons du passé ont porté et c'est tant mieux. Cependant, n'oublions pas qu'une langue étrangère doit s'entretenir: j'en parle d'expérience ayant eu récemment quelques difficultés à comprendre des Canadiens anglophones!!

Publications du CDEC

Les publications du CDEC, Brennus 4.0 et L'Éclaireur, qui vous étaient précédemment retransmises sont accessibles dans l'onglet «Pensées CDEC», sur le site www.penseemiliterre.fr que vous êtes invités à consulter régulièrement. Ce site est bien plus riche et contient beaucoup d'informations et de nombreux liens très intéressants.

Lectures

Minerve vous propose trois ouvrages intéressants dont le détail peut être consulté sur le site de l'Association:

- «La tranchée des poncifs» du Général d'armée Irastorza, ancien CEMAT, dans lequel il «détricote» les assertions infondées mais répandues concernant la Grande Guerre. Ses droits d'auteur seront intégralement reversés à l'Association "Terre Fraternité" qui soutient les combattants blessés et leurs familles ainsi que celles des tués.
- L'histoire des OPEX depuis 1963, paru le 21 octobre 2019 sous la direction d'Hélène de Champchesnel (éditions Historien-conseil)
- «Pechkoff, le manchot magnifique» de Guillemette de Sairigné qui retrace la vie du Général de corps d'armée Zinovi Pechkoff, héros de la légion étrangère et légende du XX^{ème} siècle.

Minerve vous signale également que les Colonels Gilles Haberey (chef d'état-major du Centre de doctrine et d'enseignement du commandement) et Hugues Perot lancent la collection "L'art de la guerre" aux éditions Pierre de Taillac. Elle vous permettra de percer les mystères des plus grands chefs grâce à des récits très vivants, de superbes illustrations, des cartes inédites et de nombreux encarts.

Les soulagements de l'artilleur

Par le Colonel (H) André MAZEL

Dans l'artillerie, pour vivre longtemps et tranquille, il ne suffit pas d'être du bon côté de la trajectoire, il faut aussi avoir de la chance. J'en ai de nombreux exemples. Je vous avais déjà conté cet épisode où quatre obus explosifs avaient raté mon capitaine de quelques 400m, je n'y reviendrai pas et prendrai un nouvel exemple dans mes souvenirs de campagne, du temps où je guerroyais en Algérie.

Mon groupe, de réserve générale, était stationné dans le secteur de Bougie. Et moi, de réserve particulière, j'étais affecté, en fonction des besoins de remplacement provisoire (lieutenant de tir, observateur avancé, commandant d'unité...), dans toutes les batteries (déjà l'homme à tout faire comme à Minerve?). Je faisais donc à ce moment-là partie des effectifs de la batterie de commandement et des services. à la tête d'un «commando» (constitué des cuisiniers, secrétaires et autres employés) j'étais, entre autres, chargé de la sécurité nocturne de l'unité (patrouilles, embuscades...). Je ne m'étendrai pas sur les faits d'armes de cette unité.

Mon histoire commence donc le jour j'ai été dépêché dans un poste pour rapidement instruire ses occupants fantassins dans l'art subtil du tir courbe. En jeep, avec pour seule escorte mon chauffeur, je roule sur une piste tortueuse et accidentée de montagne. Un peu tendu tout de même j'ai un œil sur la sortie du prochain virage et l'autre sur la crête dont nous parcourons le flanc. Enfin voilà le poste perdu au bout du monde, doté d'un mortier de 4,2 pouces et que la garnison voudrait bien utiliser pour interdire aux fellaghas le passage d'un col à environ quatre kilomètres.

Les fantassins qui m'attendent n'ont pas plus que moi la connaissance de leur engin. Mais quel qu'en soit le calibre et la forme, un tube est un tube! Je vais donc m'instruire et simultanément enseigner.

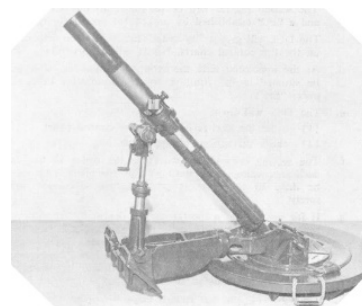
D'abord mettre en batterie, ensuite orienter à la boussole, puis pointer vers le col. Pour un artilleur c'est l'enfance de l'art. «Vous avez bien une table de tir?» «Il y a au fond d'un tiroir un bouquin dont on ne sait pas à quoi il sert. C'est peut-être ce que vous voulez?». C'était bien cela. Avec la distance du col, mesurée sur la carte, et la table on détermine la charge adéquate.

Je ne pense pas utile de leur enseigner l'art subtil de couper le millième en quatre. Donc je ne parle pas de toutes les approximations faites, aussi bien sur la carte qu'avec la boussole. Elles seront annihillées par un simple réglage. Le premier et seul coup que j'ai fait tirer tombe pile sur le col. Je suis plutôt estomaqué par les possibilités de l'engin, mais je ne pipe mot.

Pour un artilleur d'aujourd'hui, doté de moyens hypersophistiqués, c'est d'un banal à pleurer. Mais pour nous, les anciens de la vieille école, un coup au but est un coup anormal qui coûte à son auteur une tournée générale sitôt rentré à la popote! Je suis venu pour apprendre aux biffins à tirer au mortier, pas pour leur enseigner les nobles traditions de l'artillerie de papa!

Je remonte dans ma jeep. On ne me salue pas mais on me tire bien bas le chapeau (de brousse). À nouveau la piste à la tombée du jour, sans mines artisanales (oui je sais, IED est plus moderne), sans embuscade ni même un coup de feu lointain!

Une journée de totale baraka vous dis-je!



Appel à la solidarité

Mme Sylvia Rakotonirainy, fille du Colonel Alphonse Rakotonirainy, Malgache de la promotion «Maréchal Bugeaud», lance un appel aux dons de livres et revues militaires pour la médiathèque créée par sa famille dans le camp qui porte son nom à Antananarivo.

Elle a par ailleurs écrit «L'arbre de la vie, le passé recomposé du colonel Rakotonirainy Alphonse», qui relate à travers la vie de son père l'histoire de l'armée malgache et les grands événements de Madagascar jusqu'en 1976.

Vos dons peuvent être envoyés à La Saint-Cyrienne (6 avenue Sully-Prudhomme 75007 PARIS) qui se chargera de les transmettre.

Carnet rose

-Naissance de Robin (le 11 octobre) chez le Capitaine, stagiaire à l'ETRS, et Madame Bastien VIDAL

-Naissance d'Émile (le 29 octobre) chez le Capitaine, stagiaire à l'ENSAM Paristech, et Madame Philippe BERTHET

-Naissance de Naël (le 27 novembre) chez le Commandant, stagiaire à l'ENSAM Paristech, et Madame Matthieu SCHMITT

Minerve présente toutes ses félicitations aux heureux parents

Carnet gris

- Décès du Général Louis DOUSSET, Matériel, BT Armement
- Minerve, très touchée par la mort au combat de 13 héros, s'associe aux hommages qui leur sont rendus.

Minerve présente ses condoléances attristées à leurs familles et amis.

Hommage aux tués au combat

Dans cette minute de silence

Et pour l'éternité,

Je suis ton camarade de combat,

Je suis ton chef celui qui t'a conduit là-bas,

Je suis ton père, je suis ta mère,

Je suis ta sœur, je suis ton frère,

Je suis ta femme, ton fils, ta fille,

Je suis ceux qui vivent et qui n'oublient pas

Le sacrifice d'un homme à sa patrie.

Je suis ceux qui te pleurent

Je suis ceux qui t'honorent

Je suis là et je me tiens droit,

Dans cette minute de silence

Et pour l'éternité,

Je suis la France.

Poème d'un officier ayant terminé son diplôme à l'EMSST en juin 2019

